

RAPPORT DU GREFFIER DU COMITÉ.

Au président et aux membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions :—

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de soumettre le relevé annuel des recettes et des dépenses afférentes aux impressions du Parlement pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1882.

L'auditeur-général a vérifié ce relevé et l'a attesté dans les termes suivants : " J'atteste l'exactitude du compte ci-dessus en tant que mes fonctions me permettent d'en connaître. Je n'ai aucuns moyens de déterminer la quantité de papier ou autres articles en magasin."

La seule observation que j'aie à faire sur ce certificat, c'est que la voûte dans laquelle le papier est emmagasiné est ouverte, en tout temps, sur demande, si l'auditeur désire en faire l'inspection ; le décompte des paquets de papier qui s'y trouvent et les réquisitions faites par l'imprimeur, permettront de constater la quantité de papier en magasin.

Quant à d'autres articles, nous n'en avons pas que je sache.

Le relevé fait voir une diminution dans les dépenses de cette année comparées avec celles de l'année précédente. Le crédit voté pour le service des impressions a été réduit l'an dernier de \$70,000 à \$60,000.

Le relevé ci-dessus pourrait donner lieu à une nouvelle réduction si le comité le juge à propos.

William Cairns, l'un des messagers sessionels, a abandonné sa position dans le bureau de distribution. Il est absolument nécessaire que la vacance soit remplie aussitôt que possible, vu qu'il a fallu demander de l'aide pour prévenir l'accumulation de l'ouvrage.

Les divers services ont été exécutés comme à l'ordinaire, mais je dois de nouveau attirer l'attention du comité sur la variation dans la teinte du papier, fait que l'on remarque plus spécialement pour les livres bleus. Je m'en suis plaint à l'entrepreneur à diverses reprises, mais il paraît croire qu'il est impossible qu'il en soit autrement.

Le tout respectueusement soumis.

HENRY HARTNEY,

Greffier du comité mixte des impressions.

Salle du comité,
2 mars, 1883.